



Le 4 juin 2021

Au : Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées (HUMA)

131, rue Queen, 6^e étage
Chambre des communes
Ottawa (Ontario) K1A 0A6
Canada

HUMA@parl.gc.ca

par courriel

Objet : Les répercussions de la COVID-19 et des pénuries de main-d'œuvre sur les personnes âgées vivant dans des centres de soins

Mesdames
Messieurs,

Je tiens d'abord à vous remercier, au nom de la BC Care Providers Association (BCCPA), de nous donner l'occasion de parler des répercussions majeures de la pandémie de COVID-19 sur nos aînés. En tant que principale porte-parole des fournisseurs non gouvernementaux de soins de longue durée en Colombie-Britannique, la BCCPA est bien placée pour voir les effets tragiques de la pandémie de COVID-19 chez les personnes âgées et pour dire où il conviendrait d'investir davantage. Cet exercice est d'une importance capitale pour protéger nos aînés qui vivent dans des centres de soins de longue durée.

On estime que 69 % à 81 % de toutes les personnes mortes des suites de la COVID-19 au Canada sont des personnes âgées qui résidaient dans des établissements de soins^{i,ii}. Les Forces armées canadiennes – appelées en renfort dans les centres de soins de longue durée au Québec et en Ontario – ont rapporté que si des adultes d'âge avancé mouraient des suites du coronavirus, d'autres décédaient à cause d'un manque de soins de baseⁱⁱⁱ.

Bien que de nombreux facteurs historiques et systémiques complexes aient joué un rôle dans cette tragédie, c'est la crise aiguë et persistante des ressources humaines en santé (RHS) qui est à l'origine de tout. Les pénuries de personnel chroniques dans le secteur des soins de longue durée au Canada ont été amplifiées par la pandémie, car de nombreux travailleurs essentiels ont quitté leur emploi de peur de contracter le virus ou de le transmettre à leur famille. Pour pallier ce manque critique de personnel, le gouvernement fédéral a fait appel aux Forces armées, qui sont allées porter assistance surtout dans les établissements du Québec et de l'Ontario où les personnes âgées manquaient de soins essentiels.

Metrotower 1 | 1424-4710 rue Kingsway, Burnaby, C.-B. V5H 4M2

bccare.ca | engageseniors.ca

604-736-4233

En raison de l'attention médiatique portée sur les centres de soins de longue durée, le gouvernement fédéral a effectué plusieurs investissements importants dans ce secteur tout en respectant les compétences des provinces et des territoires en matière de prestation de soins aux personnes âgées. Bien que cette initiative ait été bien accueillie par le secteur, de nouveaux investissements seront nécessaires afin de protéger nos aînés, étant donné que la pénurie de RHS devrait s'aggraver avec le vieillissement rapide de la population.

Dans cette optique, l'Association a recensé six annonces fédérales en matière de ressources humaines susceptibles d'être développées à long terme, en consultation avec le secteur des soins et de l'hébergement des aînés :

1) **Équipement de protection individuelle**

L'accès à de l'équipement de protection individuelle (EPI) était très déficient dans les premières semaines et les premiers mois de la pandémie. Le gouvernement fédéral est intervenu pour approvisionner en EPI des organismes de soins de santé par l'intermédiaire des gouvernements provinciaux et territoriaux. Au début, la priorité a été donnée aux centres hospitaliers de soins actifs au détriment des organismes s'occupant d'aînés vulnérables, tels que les foyers de soins de longue durée, les résidences-services et les organismes de soins à domicile. La pénurie d'EPI dans les établissements de soins pour personnes âgées a fortement contribué aux éclosions de COVID-19, ce qui a ultimement mené au lourd bilan de décès chez nos aînés.

2) **Prime temporaire liée à la pandémie**

Le 7 mai 2020, le premier ministre Justin Trudeau a annoncé un fonds de quatre milliards de dollars pour bonifier le salaire des travailleurs essentiels^{iv}. L'Association salue cette volonté de reconnaître la valeur et le dévouement de nos travailleurs essentiels. Cependant, la mise en œuvre de la politique par les administrations provinciales s'est révélée déficiente et inéquitable. Par exemple, les seuls travailleurs en soins continus admissibles en Colombie-Britannique étaient ceux du réseau subventionné par le secteur public. Les travailleurs du secteur privé n'y avaient pas droit, même s'ils étaient confrontés aux mêmes risques sanitaires et s'occupaient du même genre de personnes cliniquement vulnérables. Bien qu'elle parte d'une bonne intention, cette initiative a eu pour effet de créer involontairement un système à deux vitesses chez les travailleurs.

3) **Stagiaires préposés aux services de soutien à la personne/aides-soignants**

Le 20 décembre 2020, la ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de l'Inclusion des personnes handicapées a annoncé l'octroi de 23,2 millions de dollars à Collèges et instituts Canada pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme accéléré en ligne destiné à former 4 000 stagiaires préposés aux services de soutien à la personne^v (appelés aides-soignants en Colombie-Britannique). Ce financement témoigne d'une reconnaissance importante de la nécessité d'avoir du personnel supplémentaire dans le secteur des soins de longue durée. Malheureusement, en raison des normes inégales en matière de formation des

préposés aux services de soutien à la personne – une profession non réglementée au Canada –, plusieurs provinces ne peuvent pas se prévaloir de ce programme. Par exemple, la Colombie-Britannique ne peut ni participer au programme ni profiter de ces investissements dans les ressources humaines en santé, car la formation conçue par le gouvernement fédéral ne répond pas aux normes établies par le gouvernement provincial. Les programmes de formation futurs devront prendre en compte le fait que les exigences minimales en matière d'études pour les préposés aux services de soutien à la personne non réglementés varient d'une province à l'autre.

4) **Reconnaissance des titres de compétences des infirmières et infirmiers formés à l'étranger**

Le 12 mai 2021, la ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de l'Inclusion des personnes handicapées a annoncé un investissement de 2,3 millions de dollars dans trois projets destinés aider les infirmières et infirmiers à faire reconnaître plus rapidement leurs titres de compétences étrangers au Canada^{vi}. Cette initiative vise à pallier la pénurie de personnel infirmier au Canada. En plus de cela, il convient d'améliorer le processus de reconnaissance des titres de compétences des infirmières et infirmiers formés à l'étranger, qui est actuellement très bureaucratique, long, coûteux et très décentralisé^{vii}. Il faut une approche pancanadienne pour la reconnaissance des titres de compétences de ces professionnels, et non un processus propre aux 13 provinces et territoires.

5) **Une voie temporaire d'accès à la résidence permanente**

Le 14 avril 2021, le ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté du Canada (IRCC) a annoncé une nouvelle voie d'accès à la résidence permanente pour plus de 90 000 travailleurs essentiels et diplômés étrangers qui contribuent activement à l'économie canadienne, dont 20 000 travailleurs de la santé. Cette voie a pour but d'encourager les travailleurs essentiels possédant les compétences et l'expérience dont nous avons besoin pour lutter contre la pandémie et accélérer la relance économique à s'installer au Canada. Il s'agit d'un pas important dans la bonne direction qui doit être accompagné d'une stratégie d'immigration pleinement mise en œuvre afin de faire du Canada une destination de choix pour des professionnels de la santé. La voie temporaire annoncée par le gouvernement est une mesure provisoire louable, mais il faut en faire plus pour répondre à long terme à la demande de travailleurs créée par le vieillissement de la population canadienne.

6) **Remaniement de la Classification nationale des professions 2021**

Emploi et Développement social Canada a annoncé qu'il modifiait la Classification nationale des professions (CNP) pour ajouter une nouvelle catégorie représentant le niveau de formation, d'études, d'expérience et de responsabilités (FEER) requis pour exercer une profession^{viii}. L'Association salue ces changements, car le nouveau système de FEER reconnaît que, selon leurs études et leur formation, les préposés aux services de soutien à la personne sont des



travailleurs qualifiés. L'Association recommande qu'IRCC applique ces changements dès que possible, car tout retard pourrait exacerber les difficultés de recrutement dans le secteur.

J'aimerais avoir l'occasion de discuter plus amplement des points que j'ai abordés dans cette lettre. N'hésitez pas à me contacter si plus de renseignements vous sont nécessaires.

Je vous prie de recevoir, Mesdames, Messieurs, l'expression de ma plus haute considération.

Terry Lake
PDG, BCCPA EngAge BC

À propos de la BC Care Providers Association et d'EngAge BC

Fondée en 1977, la BC Care Providers Association est la principale porte-parole du secteur des soins continus de la Colombie-Britannique. L'organisme compte actuellement près de 425 membres dans les soins de longue durée, les résidences-services et les services commerciaux partout dans la province, et ce nombre ne cesse d'augmenter. L'organisme représente des prestataires de services d'aide à la vie autonome et de soins à domicile par le biais de sa branche opérationnelle, EngAge BC.

NOTES DE FIN DE DOCUMENT

ⁱ Institut canadien d'information sur la santé, « Répercussions de la COVID-19 sur les soins de longue durée au Canada : regard sur les 6 premiers mois », Ottawa (Ontario), ICIS, 2021.

ⁱⁱ National Institute on Ageing, 2021, « The NIA's Recommended "Titanium Ring" for Protecting Older Canadians in Long-Term Care and Congregate Living Settings », Toronto (Ontario), National Institute on Ageing Guidance Document.

ⁱⁱⁱ Carter, Adam, « Military report reveals what sector has long known: Ontario's nursing homes are in trouble », Toronto (Ontario), CBC, 27 mai 2020.

^{iv} <https://pm.gc.ca/fr/videos/2020/05/07/annonce-de-la-conclusion-daccords-augmenter-salaire-des-travailleurs-essentiels>.

^v <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/nouvelles/2020/12/le-gouvernement-du-canada-annonce-un-financement-pour-la-formation-de-4000stagiaires-preposes-aux-services-de-soutien-a-la-personne-et-le-soutien-a.html>.

^{vi} <https://www.newswire.ca/news-releases/government-of-canada-helps-internationally-trained-nurses-get-their-foreign-credentials-recognized-and-find-quality-jobs-893444179.html>.

^{vii} Jeans, Mary Ellen et coll., 2005, « Parcours pour devenir infirmière/infirmier au Canada – Évaluation des candidatures d'infirmières/infirmiers internationaux : rapport final », Ottawa (Ontario), Association des infirmières et infirmiers du Canada, mai 2005.



^{viii} Statistiques Canada, 2020, « Avis de publication – Remaniement de la Classification nationale des professions (CNP) 2021 »; Emploi et Développement social Canada, 5 novembre 2020, <https://www.statcan.gc.ca/fra/sujets/norme/cnp/avis/adp-2021>.

Metrotower 1 | 1424-4710 rue Kingsway, Burnaby, C.-B. V5H 4M2

bccare.ca | engageseniors.ca

604-736-4233